

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON**

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 19/04/2018
Reçu en préfecture le 19/04/2018
Affiché le 
ID : 065-246500573-20180417-2018_32-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 17 avril 2018

N° 2018-32

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	56
	Dont 9 procurations
Votes pour : 53	
Vote(s) contre : 3	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	6 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le 17 avril, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (47) : TARDOS Jean, VIDAL Thierry, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DELCASSO Maryse, MUR Raymond, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, LANTOINE Michèle, CARROT Jean-Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, FAUGERE Bernard, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, SERMET André, MUR François, CHAZOTTES Michel, PETIT Maurice, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, GAY Eric, ROCHER Jacques, TOUCOUERE Dominique, LAIREZ Céline, ACCHINI Nicole, BRUN Didier, BAZERQUE Albert, PUJOLLE Bernard, FORGUE Pierre, MIR André, MIR Jean-Henri, NARS Aline, POME Maryse, FORTUNE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, MILLET Michel.

Présents non votant : PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France, PRUGENT-LERE Fernande, TOUCOUERE Laurent, IGLESIAS Marie-Christine

Titulaires absents non représentés (8) : MOUNIQ Jean, CHATILLON Frédéric, BESSONE Michel, VIDALON Patricia, LACAZE Noël, CARMOUSE Catherine, AUTHENAC Philippe, FOURCADE Dominique

Procurations (9) :

- BECH Jean-Pierre à ROTGE Gilbert
- BORDE Michel à BALAGNA Patrice
- CARTAN Olivier à MUR François
- DESMARAIS Nadine à DELCASSO Maryse
- MALERE Hélène à DUBARRY Jean-Bertrand
- PENE Roland à BAZERQUE Albert
- ROCA Jacques à MIR André
- SOLANA Michel à RICARD Louis
- TREY Jean-Claude à VIDAL Thierry

Monsieur Dominique GALAUP a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

OBJET : Attribution de subventions de fonctionnement 2018

SUBVENTIONS 2018

COMPTE	ORGANISME	MONTANT
6574	Otc (1)	509 000
	GVA	6 000
	Sous-total	515 000
65748	GIPE	84 208
	Sous-total	84 208
658	RFM	101 051
	Sous-total	101 051
TOTAL		700 259

(1) OTc

E-tourisme	1 000
Navettes	8 000
Subvention fonct	290 000
POCTEFA	210 000
TOTAL	509 000

Monsieur le Président propose aux conseillers communautaires d'en débattre.

Après en avoir délibéré et à la **majorité** des membres présents et représentés, le conseil communautaire :

- Valide le tableau des subventions tel que présenté par Monsieur le Président ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Président,

P CARRERE

COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOUROIS
Château de Ségure
65240 ARREAU